

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 21 mai 2012

CP 12/05-16

L'an deux mil douze, le 21 mai à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

Absent excusé : M. Descazeaux.

**TRAVAUX DE CHARPENTE – COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ
DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX
ET AU CENTRE UNIVERSITAIRE
DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

I – RAPPEL DU CONTEXTE

A l'occasion du vote du budget primitif pour l'exercice 2012, l'Assemblée Départementale a approuvé les rapports relatifs aux divers travaux dans les collèges départementaux et au centre universitaire, ainsi que le budget correspondant.

Ce dernier prévoit en particulier un poste important de travaux de charpente - couverture - étanchéité dans sept collèges du département ainsi qu'au centre universitaire, pour lesquels une enveloppe financière de 345 000 € a été inscrite.

Cette opération a été décomposée en huit lots répartis de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
- Lot n° 2 : Collège Pierre Darasse à Caussade
- Lot n° 3 : Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
- Lot n° 4 : Collège Antonin Perbosc à lafrançaise
- Lot n° 5 : Collège Ingres à Montauban
- Lot n° 6 : Collège Jean Jaurès à Montauban (toiture tuile)
- Lot n° 7 : Collège Jean Jaurès à Montauban (toiture terrasse)
- Lot n° 8 : Centre universitaire de Tarn-et-Garonne

II – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Compte tenu du montant global de la consultation, les marchés de travaux seront conclus selon la procédure adaptée en vertu des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 14 mars 2012 sur le site du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur le site de dématérialisation des marchés publics du Conseil Général pour une remise des offres le 6 avril 2012 à 16 heures.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été appréciée sur la base des critères pondérés suivants :

- Prix à 70 %,
- Moyens et organisation mis en oeuvre à 30 %.

III – PRÉSENTATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de l'exécution du programme des travaux considérés, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 14 mai 2012, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions telles que présentées.

Ainsi, le montant des marchés attribués s'élève à 232 626,35 € H.T. soit 278 221,11 €T.T.C.

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 14 mai 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
- . les marchés de travaux de charpente-couverture-étanchéité dans les collèges départementaux et au centre universitaire avec les entreprises et pour les montants suivants :

<i>Marché n°</i>	<i>Lot n°</i>	<i>Objet du marché</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant total HT</i>	<i>Montant total TTC</i>
117-12	1	Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin	COUFFIGNAL (31)	11 933,70 €	14 272,71 €
118-12	2	Collège Pierre Darasse à Caussade	SOPREMA (31)	1 200,00 €	1 435,20 €
119-12	3	Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre	EUROTIP (82)	14 454,00 €	17 286,98 €
120-12	4	Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise	COUFFIGNAL (31)	53 138,00 €	63 553,05 €
121-12	5	Collège Ingres à Montauban	CMPGB-HINARD (82)	77 500,00 €	92 690,00 €
122-12	6	Collège Jean Jaurès à Montauban (toiture tuile)	CMPGB-HINARD (82)	34 189,35 €	40 890,46 €
123-12	7	Collège Jean Jaurès à Montauban (toiture terrasse)	EUROTIP (82)	14 300,00 €	17 102,80 €
124-12	8	Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne à Montauban	BATI 82 (82)	25 911,30 €	30 989,91 €
Montant cumulé des marchés				232 626,35 €	278 221,11 €

Ainsi, le montant des marchés attribués s'élève à 232 626,35 € H.T., soit 278 221,11 €T.T.C.

- . les pièces afférentes correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,